

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 28/03/2023

ÉCOLE PIERRE MONIER PUYVERT

Présents :

Mme l'adjointe au maire, Mme Parraud
Mme la conseillère municipale, Mme Redenti
Mmes les représentantes des parents d'élèves, Mme Belmondo, Mme Boinega, Mme Hémon, Mme Monier,
Mme Péritore, Mme Renard, Mme Théré
Mmes les enseignantes, Mme Bertrand, Mme Donadey, Mme Ruiz

Excusés :

Mme l'inspectrice de la circonscription, Mme Dépré
Mme le maire de Puyvert, Mme Grégoire
M et Mmes les conseillers municipaux Mme Isirdi, M Ehueinana
M l'enseignant, M Collet
Mme la représentante des parents d'élèves, Mme Lagarde
M et Mme les directeurs du service jeunesse, M Gerlone, Mme Béas

Approbation du Procès-Verbal du dernier conseil d'école

Le dernier conseil remonte au 17/10/22 : Approuvé à l'unanimité.

1 Les effectifs actuels et prévisionnels

A ce jour l'école accueille :

10 PS et 13 MS = 23

12 GS et 14 CP = 26 Soit 95 élèves

12 CE1 et 11 CE2 = 23

5 CE2 11 CM1 et 7 CM2 = 23

Pour la rentrée, nous prévoyons :

10 PS / 9 MS / 13 GS / 12 CP (+1) / 14 (-1) CE1 / 12 CE2 / 16 CM1 / 11 CM2

Soit 97 élèves

L'organisation des classes n'est pas encore fixée.

2 Les commandes 2022/2023

La totalité du budget 2022/2023 (5500€) n'est pas encore dépensée mais cela ne saurait tarder.
Les dernières commandes sont en cours.

3 Le budget 2023/2024

Le budget sera-t-il le même que l'an passé ?

La directrice explique que tous les prix du matériel commandé par les classes ont fortement augmenté. Elle demande si une petite hausse de budget est envisageable.

La mairie doit travailler sur le budget le 3 avril : le budget sera le même que l'an dernier, si une augmentation est possible elle sera étudiée à ce moment là.

Un parent élu évoque la possibilité de faire un kit de fournitures pour tout le monde comme au collège en se rattachant à l'APE. L'idée sera soumise par les parents élus à l'APE.

4 Les évaluations nationales

Les élèves de CP et CE1 ont passé des évaluations nationales en septembre. Les élèves de CP uniquement ont eu des évaluations mi-parcours en janvier. Mme Bertrand explique que ces évaluations permettent d'avoir une photo des compétences des élèves de CP à un moment précis de l'année. Cela permet à l'enseignant de pouvoir réguler son travail en fonction de certains résultats.

5 Les projets pédagogiques

Le projet natation : Les élèves de CE ont bénéficié d'un cycle piscine sur Cavallon : 9 séances. L'équipe de la piscine présente sur le bassin est très compétente. 5 élèves/28 n'ont pas validé l'attestation d'aisance aquatique dont 1 pourra le repasser l'an prochain. Le bus et le bassin sont partagés avec l'école de Puget. Le transport financé par la municipalité.

Bibliothèque : Les PS/MS y vont le mardi matin. Les élèves bénéficient d'ateliers. Les GS/CP et les CE1/CE2 s'y rendent 1 fois tous les 15 jours en alternance le mardi après-midi. Pour chaque classe, il y a une lecture et un prêt de livres. C'est Lucie la bibliothécaire qui anime les ateliers.

Projet « Parc du Luberon » : Projet qui a concerné cette année les CE1/CE2. Mais les PS/MS ont pu être rattachés au projet grâce à un tutorat entre élèves. Thème : biodiversité et protection des insectes ; plantations. Les CE ont fabriqué un hôtel à insectes. Ils ont tutoré les élèves de PS/MS pour réaliser les plantations. Les interventions du parc de Luberon sont gratuites. Par contre le matériel nécessaire a dû être acheté par la coopérative (environ 150€) car peu de parents ont répondu à l'appel aux dons. L'école remercie pour le don de l'arbre à papillons.

Projet « Échecs » : Classe des CE1/CE2 et des GS/CP. Les élèves bénéficieront de 7 séances avec un intervenant après les vacances de printemps (à partir du 16 mai). La coopérative scolaire finance ce projet : 400€.

Projet FRAC : Ce projet a concerné la classe de CE1/CE2. Il s'agit d'un travail en relation avec le Fonds Régional d'Art contemporain. 8 classes de la circonscription y ont participé. L'inauguration de l'exposition aura lieu le 21 juin en présence d'Olivier Rebuffat (artiste), le lieu reste à définir : Cadenet ou Puget.

Sortie PS/MS : Une sortie est prévue à Salagon (jardins et musée) dans le 04 le lundi 15 mai. Cette sortie se fait avec les PS/MS de Puget. Elle sera financée par l'APE. Les PS/MS rendront aussi visite aux chèvres de Malo : discussion en cours pour une date avant les vacances de printemps. Cette visite sera financée par la coopérative scolaire.

Cycle de randonnée : Ce projet concerne la classe de GS/CP pour s'entraîner à randonner avant la classe de découverte et observer la flore de chez nous.

Soirée Années 80 : Cette soirée a été organisée par l'école afin de récolter de l'argent pour financer les classes de découverte. Les retours ont été très positifs. L'école remercie encore la mairie pour le prêt de la salle des fêtes et Grégory Gerlone pour l'animation bénévole de la soirée. Bénéfice net : 1387€.

Intervention diététicienne : Cette intervention aura lieu le mardi 11 avril et concernera les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2. Le thème en sera le petit déjeuner. Intervention gratuite.

Classe de découverte des GS/CP et CE1/CE2 : Les 2 classes doivent partir du 9 au 12 mai 2023 au Grau d'Agde (34). Découverte du milieu marin, pêche à pied, rando dans les dunes, bateau à vision sous-marine. Une réunion d'information a eu lieu le samedi 3 mars.

Classe de découverte des CE2/CM1/CM2 : La classe doit partir à Saint Jean Montclar (04) avec la classe de CE/CM de Vaugines. Le but est que les CM2 de chaque école puissent rencontrer de nouveaux camarades avant l'entrée au collège. Cette classe de découverte a pour thème « Cirque et montagne » et va permettre aux élèves de développer leurs habiletés motrices et de construire un langage du corps grâce aux arts du cirque (acrobaties, mains à mains, jonglage, équilibres, clowns...) mais aussi d'être sensibilisés au respect et à la sauvegarde de l'équilibre écologique naturel grâce aux activités en montagne (découverte de la faune et de la flore, observation du milieu vivant, le cycle de l'eau...). La réunion d'information a eu lieu le 21 mars.

Pour les classes de découverte, la participation des familles s'élève à 190€ par enfant. L'APE a donné un budget de 1000€ et la municipalité 2500€. Le complément est assuré par la coopérative scolaire : environ 4000€. La mairie a accepté de financer un complément pour les élèves en difficulté financière.

La fête de fin d'année : Une représentation des élèves aura lieu le vendredi 23 juin. Ce spectacle est en lien avec le travail mené tout au long de l'année avec l'intervenante en musique. Ce moment sera suivi d'un apéritif dinatoire dont les modalités seront transmises ultérieurement.

6 L'APE

Aucune information transmise à la directrice.

7 Travaux – Entretien - Matériel

Le changement des menuiseries : les menuiseries de la partie ancienne du bâtiment ont été changées pendant les vacances de février. La directrice rappelle que certaines parties ont été endommagées par la société qui a travaillé. Elle demande quand est prévu la fin du chantier qui devrait permettre de combler les murs à l'endroit de certaines fenêtres. Mme Parraud explique être en lien permanent avec la société pour les finitions. C'est probablement la municipalité qui prendra à sa charge la réhabilitation des espaces bruts restants après l'enlèvement de 4 fenêtres condamnées.

Le préau : de même pendant les vacances de février un préau a été installé. Celui-ci va être couvert de panneaux photovoltaïques pendant les vacances de printemps. La directrice attire l'attention du conseil sur le côté peu sécurisé voire dangereux des plots en béton qui maintiennent les poteaux. Qu'envisage la mairie à ce sujet ? Mme Parraud répond que le projet a été très étudié par la société en charge des travaux qui est habituée à travailler pour les cours d'école. Mme Alamelle évoque une possibilité de faire passer la commission de sécurité mais cela doit être une demande de la mairie. Mme Alamelle n'exclut pas faire appel à son référent sécurité afin de recueillir son avis.

Le matériel informatique : la directrice informe le conseil qu'une réflexion a été engagée entre l'école et la municipalité concernant le renouvellement progressif du parc informatique des élèves mais la mairie n'a pas répondu positivement à cette demande. Par contre deux ordinateurs enseignantes seront changés pour la rentrée. Mme Alamelle évoque la possibilité de conserver les deux vieux ordinateurs pour les élèves : accordé par Mme Parraud.

Les sanitaires : ce point est en réflexion tant du côté de l'équipe enseignante que de celui de la mairie. Tout le monde est d'accord sur le fait que les toilettes doivent être améliorées pour le bien-être des élèves. Il y aura probablement des travaux de réaménagement et/ou de réfection dans les prochains mois.

Des travaux sont-ils prévus dans l'école cet été ?

Des travaux d'isolation du bâtiment par l'extérieur sont prévus cet été.

Pour l'intérieur, Mme Alamelle évoque l'idée d'une réfection du bureau de la directrice.

8 Des éléments de réponse aux questions des parents

La directrice souhaite faire un rappel avant d'aborder les questions.

Ce sont aux parents élus d'informer les autres parents de la date du conseil d'école afin de récolter les questions. Les parents élus sont bien les représentants de tous les parents.

Concernant les questions des parents, toutes les questions pour lesquelles une réponse peut être apportée par un échange entre le ou les parents concernés et l'enseignante ne sont pas abordées en conseil d'école tout comme les questions d'ordre pédagogique. De ce fait certaines questions reçues par la directrice n'obtiendront pas de réponse pendant ce conseil.

« Si à la récréation et en retour de classe les adultes pouvaient être plus vigilant aux enfants, plusieurs enfants blessés et les parents découvrent en même temps que l'instituteur la plaie, bleue, oedème... »

La directrice a toute confiance dans la qualité de la surveillance des élèves. Une cour de récréation est un espace dans lequel évoluent de nombreux enfants et il y a parfois des accidents. Tous les élèves savent que s'ils se font mal ils doivent venir le signaler aux adultes s'ils n'ont pas vu de façon à être soignés si nécessaire. Un point est fait avec les animateurs du périscolaire à 13H20 s'il y a eu un souci pendant le temps du midi/deux.

« Si les problèmes d'autonomie des enfants pouvaient être signalés aux parents plutôt qu'à l'enfant pour que chacun puisse aider l'enfant au mieux dans son apprentissage.

Par exemple mettre ces chaussures, s'habiller Plutôt que ce soit l'enfant qui rapporte aux parents qu'il faut acheter de nouvelle chaussure, que la personne n'a pas que sa a faire de mettre des gants ou des chaussures... »

Pas de réponse de la directrice.

« Si lors des absences de la maitresse ou ATSEM on pouvait avoir un mail qui informe la personne qui les remplace. »

La directrice répond que les remplacements se font en dernière minute. Elle invite les parents à poser la question directement à la personne concernée lorsqu'ils amènent leurs enfants le matin. Si cela concerne les qualifications du personnel La directrice rappelle que pour le remplacement des enseignants ce sont des enseignants envoyés par l'inspection qui assure ce rôle. Pour le remplacement de l'ATSEM, la mairie peut faire appel à un des animateurs du périscolaire ou à un recrutement temporaire (comme en ce moment).

« Concernant les horaires du soir, on doit venir chercher les enfants à 15H50 jusqu'à 16h maximum après ils vont au périscolaire. Plusieurs parents se sont plaints qu'à 15H55 les enfants étaient déjà au périscolaire. Rappeler que nous avons comme le matin une marge de 10 min pour les récupérer de 15H50 à 16H. »

La directrice rappelle que tous les enfants inscrits au périscolaire (et uniquement ceux-là) sont récupérés par les animateurs qui ne prennent leur service qu'à 16H. L'animateur fait attendre les élèves concernés dans la salle de classe jusqu'à ce que tous les élèves qui devaient être récupérés par leurs parents soient partis. Parfois sont emmenés au périscolaire les élèves dont les parents ont du retard afin que l'enseignante puisse mener à bien ses APC. Ceci reste très rare.

« Savoir également si les repas des enfants étaient adaptés au jeune enfant pour l'apprentissage des goûts, cad les aliments séparer pour qu'il puisse goûter de tout et au cas échéant manger ce qui leur convient, ce qui ne peut se faire si tout est mélangé. »

Mme Parraud rappelle que les repas sont livrés par une société où tout est vérifié par une nutritionniste, que ce n'est pas parce que tout est livré prêt que tout est mélangé et en sauce. Il lui a été remonté par le personnel qu'il y avait du mieux depuis le retour des vacances de février. Elle évoque aussi le fait que l'éducation au goût doit se faire à la maison par les parents. A la cantine, les personnels incitent les élèves à au moins goûter à tout.

Mme Parraud souhaite aborder le point du « fruit à la récré ». La mairie offre depuis plusieurs années la possibilité aux enfants d'avoir de la pomme à la récréation du matin. Avec le COVID ceci n'a plus été possible mais cela a été remis en place depuis le mois de novembre. Cependant de moins en moins d'enfants mangent de la pomme à la récréation et cela a entraîné du gaspillage. Par contre de plus en plus d'enfants viennent à nouveau à l'école avec un goûter types biscuit, chocolat...

La directrice et l'équipe font le choix pour la rentrée prochaine (comme c'était déjà le cas avant COVID) d'interdire la collation du matin autre que la pomme offerte par la mairie ou à défaut un autre fruit ou une compote (apporté par l'élève) si l'enfant n'aime pas la pomme ou s'il n'y a pas de pomme offerte. Pour information, il n'y aura plus de pommes jusqu'à la fin de cette année scolaire. La directrice suggère que c'est le moment pour les parents d'habituer leurs enfants à apporter un fruit.

Mme Parraud rappelle qu'il n'y aura plus de périscolaire le mercredi à partir de la rentrée de septembre. Aucun partenariat n'a été fait avec les communes alentours.

La directrice remercie tous les participants pour leur présence et pour leur implication.

Séance levée à 19H45.

La secrétaire

La directrice